

Les nouvelles formes d'économie

ANALYSE



Toutes nos publications sont disponibles gratuitement :

- **En téléchargement**, depuis l'adresse Internet de notre ASBL :
www.cpcp.be/etudes-et-prospectives
- **En version papier**, vous pouvez les consulter dans notre Centre d'Archives et de Documentation situé :
Rue des Deux Églises, 41 - 1000 Bruxelles
02 238 01 69 - archives@cpcp.be

INTRODUCTION

Uber, Airbnb, Blablacar, Repair café, Menu Next Door... Tous ces concepts nous sont désormais familiers mais n'existent que depuis quelques années, voire quelques mois. Ces quelques exemples illustrent bien la mutation qu'est en train de vivre notre économie.



Il est vrai que notre époque traverse plusieurs crises. Il y a tout d'abord la crise environnementale avec le réchauffement climatique qui nous oblige à nous adapter rapidement. Il y a également les crises économiques et financières qui ont des répercussions sociales importantes. Le fossé se creuse entre riches et pauvres, la croissance n'est plus au rendez-vous et les politiques d'austérité ne laissent que peu de perspectives d'amélioration future. Les défis sont donc de taille.

Et puis, en parallèle, il y a la révolution numérique qui vient bouleverser tout notre mode de vie en transformant notre rapport au temps et à l'espace.¹ Une chose est sûre, les nouvelles technologies n'ont pas fini de nous surprendre.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que notre économie s'adapte à cette nouvelle équation. Mais comment ? Quelles sont les grandes tendances de cette *nouvelle économie* ? Et quel est le rôle des pouvoirs publics dans l'accompagnement de ces mutations dans notre société et notre économie ?

¹ Lire à ce propos J.-Y. KITANTOU, *Le numérique, une révolution industrielle en marche*, Bruxelles : CPCP, « Au Quotidien », octobre 2016.

I. LES CAUSES DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES

1. L'environnement

Le modèle de consommation occidentale a un impact énorme sur les ressources de notre planète. Ce mode de vie implique en effet une surconsommation en énergie et en matières premières. Si tout le monde sur Terre vivait comme un Français, il nous faudrait deux planètes et demie ; et plus de quatre si on se base sur le mode de vie américain. Actuellement, à l'échelle mondiale, nous consommons déjà plus d'une fois et demi ce que la Terre peut régénérer comme ressources annuellement. À l'horizon 2050, il pourrait s'agir de trois planètes par an !² En cause, l'augmentation de la population mondiale et le passage d'une plus grande partie de celle-ci au mode de consommation occidental. Résultat ? Notre impact sur l'environnement provoque des déséquilibres graves (changements climatiques, pollution des écosystèmes naturels, perte de biodiversité...) qui compromettent notre propre existence sur Terre. Nous nous trouvons donc dans une impasse.

Dans ces conditions, l'adoption d'un modèle économique plus sobre dans l'utilisation des ressources est indispensable.³ Consommer les ressources avec modération est d'autant plus nécessaire que les stocks de matières premières ne sont pas infinis. La raréfaction des ressources nous impose également de nous adapter.⁴

² « Du concept à la pratique », *Economiecirculaire.org*, s. d., [en ligne] <http://www.economie-circulaire.org/economie-circulaire/h/du-concept-a-la-pratique.html#page1:local>, consulté le 27 avril 2016.

³ *Ibidem*.

⁴ Voir à ce sujet E. ROME, *COP 21 – Quels enjeux ?*, Bruxelles : CPCP, « Au Quotidien », décembre 2015.

2. La crise économique et financière

a. L'essoufflement du modèle capitaliste

Notre modèle économique actuel est intrinsèquement basé sur la croissance. Pour qu'il y ait croissance, il faut que la consommation augmente sans cesse. Or, au-delà du fait que la capacité de consommation des individus possède elle aussi certaines limites, force est de constater que la croissance n'est plus au rendez-vous depuis quelques années. Ce constat s'explique entre autres par une pression à la baisse sur les salaires et revenus moyens (et partant, de la consommation) dans l'Union européenne, par la compétition accrue des pays émergents, par le phénomène des délocalisations qui a conduit à la désindustrialisation des territoires, avec beaucoup de pertes d'emploi à la clé.

L'époque des Trente Glorieuses (1946-1975), synonyme de plein-emploi, est ainsi révolue. Les entreprises et acteurs économiques recherchent davantage de flexibilité, entraînant des pressions accrues sur une partie de la population qui peine à trouver du travail.

De plus, notre modèle capitaliste ne cesse de creuser le fossé entre les riches et les pauvres à l'échelle mondiale mais aussi à l'échelle des États. Cette situation crée des tensions sociales de moins en moins soutenables.⁵

La crise financière a aggravé la crise économique et financière dans certains pays, montrant au grand jour l'absurdité et l'injustice liées à la spéculation financière actuelle. De plus en plus de citoyens refusent aujourd'hui d'accepter cette situation. On l'a vu avec l'apparition de mouvements citoyens tels que Occupy WallStreet, les Indignés et plus récemment les Nuit Debout.

⁵ E. SEERY, A. CAISTOR ARENDAR (coord.), *À égalité ! Il est temps de mettre fin aux inégalités extrêmes*, Oxford : Oxfam, octobre 2014, [en ligne] https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/cr-even-it-up-extreme-inequality-291014-fr.pdf.

b. Les limites liées aux ressources

La recherche d'une croissance infinie, sur laquelle se base le modèle capitaliste, est incompatible avec un monde aux ressources limitées.

Nous fonctionnons actuellement selon un modèle dit *linéaire*, basé sur la chaîne *extraire – produire – consommer – jeter*, qui n'est pas soutenable à terme du fait des limites de la planète en termes de stocks de ressources et d'absorption des déchets.

Le jour du dépassement est un concept élaboré par l'ONG canadienne Global Footprint Network symbolisant le jour de l'année civile à partir duquel l'humanité vit au-delà de son budget écologique et subvient à ses besoins en entamant le capital naturel de la planète via l'extraction de ressources non renouvelables. En 2016, le jour du dépassement est arrivé dès le 8 août. En 1960, l'humanité consommait à peine la moitié de la capacité génératrice de la Terre.⁶

Schéma de l'économie linéaire⁷



⁶ « Jour du dépassement global », *GlobalFoodPrintNetwork.org*, s. d., [en ligne] http://www.footprintnetwork.org/fr/index.php/GFN/page/earth_overshoot_day/, consulté le 7 octobre 2016.

⁷ « Qu'est-ce que l'écologie industrielle », *Club d'écologie industrielle de l'Aube*, 2008, [en ligne] http://images.google.de/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fwww.ceiaube.fr%2Fimages%2Fsysteme_lineaire.gif&imgrefurl=http%3A%2F%2Fwww.ceiaube.fr%2F04_ei.htm&h=112&w=486&tbid=-jH1iAayLpwmIM%3A&docid=om0yjeezcV0HDM&ei=4S Z6V_iLOoP3UqjprMgL&tbn=isch&iact=rc&uact=3&dur=353&page=1&start=0&ndsp=14&ved=0ahUKewi4_bSeutnNAhWDuxQKHag0C7kQMwgsKAcwBw&bih=585&biw=1242, consulté le 28 avril 2016.

Vu les défis environnementaux actuels, il est nécessaire de s'interroger sur la provenance des produits (source de matières premières) et sur leur destination après utilisation (gestion des déchets).

De plus, la conjonction de la raréfaction des ressources et de l'augmentation de la demande mondiale va provoquer une hausse du prix des matières premières. Cela engendrera forcément des coûts supplémentaires pour les entreprises. Le temps de l'énergie facilement accessible et bon marché est bel et bien révolu.

Par ailleurs, les ressources sont loin d'être réparties uniformément à la surface du globe. L'extraction des terres rares, par exemple, se concentre essentiellement en Chine alors que la moitié des réserves de pétrole se trouve dans les pays du Golfe.⁸ Cette situation rend le reste du monde fortement dépendant de ces régions, ce qui pourrait provoquer des tensions géopolitiques.

Voilà pourquoi l'économie doit s'adapter afin d'être moins consommatrice de ressources et privilégier celles qui sont locales et renouvelables.

3. La crise sociale

Face aux crises économique et environnementale, les citoyens réagissent. Le manque d'emploi et la précarisation d'une partie de la population, au Nord comme au Sud, pousse les gens à se rallier pour lutter, ensemble, contre les dérives du système. Les injustices sont ainsi de plus en plus dénoncées par la société civile. On constate un désir de remettre en place des mécanismes de solidarité, de recréer des liens entre les gens, là où l'individualisme était devenu la règle. On songe à cet égard au développement un peu partout en Belgique de *marchés du gratuit*, d'*apéros des solidarités*, de *Repair cafés*, autant d'initiatives permettant aux gens d'un même quartier de se rencontrer et de s'entraider.

⁸ « Du concept à la pratique », *op. cit.*

Par ailleurs, la surconsommation, avec les problèmes environnementaux et sociaux qu'elle génère, est elle aussi remise en question par une partie de la population. De plus en plus de citoyens s'interrogent ainsi sur leur manière de consommer. Ils ont envie d'autre chose, s'efforcent d'orienter leur consommation dans une dynamique plus éthique, plus durable, plus locale et/ou plus bio... Désireux d'être plus en phase avec les valeurs qu'ils défendent, ces citoyens sont aussi acteurs de ce changement qu'ils appellent de leurs vœux. Les produits avec le label Fair Trade⁹ se développent, de plus en plus de gens font attention à la provenance des produits alimentaires qu'ils achètent, en privilégiant les productions nationales. Des alternatives aux supermarchés apparaissent et les produits biologiques sont en pleine croissance.

4. La révolution numérique

Avec la généralisation de l'Internet et des nouvelles technologies, c'est toute notre économie qui est entrée dans un nouveau cycle. Certains métiers/objets ont déjà disparu et d'autres sont condamnés au même sort dans le futur, alors que de nouveaux métiers se créent.¹⁰

Ce bouleversement majeur de notre mode de vie a eu plusieurs effets. Le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) a clairement participé à la mondialisation de notre économie, notamment en remettant en question la notion même de frontière. Mais cela a aussi permis à *l'offre et la demande* de se rencontrer, tant au niveau global qu'au niveau local. Il est dorénavant possible d'échanger et/ou de partager des services (prêts de voiture, d'appartement, de places de parking, d'heures de babysitting, d'outils de jardinage...) avec ses voisins ou des gens/entreprises de la même ville. Les applications sur smartphone permettent à chaque citoyen d'être informé en temps réel (disponibilité d'un transport, d'une place de parking, d'un plat à emporter dans un restaurant ou chez un particulier...). Cette *nouvelle* réalité existe grâce à la révolution numérique et offre des possibilités pour de nouvelles formes d'économie qui n'ont pas fini de nous surprendre et qui améliorent toujours plus notre quotidien.

⁹ « Commerce équitable »

¹⁰ Voir à ce sujet J.-Y. KITANTOU, *op. cit.*

II. LES NOUVELLES FORMES D'ÉCONOMIE

1. Les grandes tendances

Avant de s'intéresser plus en détail à quelques formes d'économie nouvelle, nous souhaitons insister sur les grandes tendances qui se dessinent. De manière générale, les nouveaux points d'intérêt sur lesquels insistent les entreprises et citoyens acteurs de changement sont :

- la consommation des ressources locales ;
- le recyclage des déchets ;
- la réparation, réutilisation ;
- la mutualisation des ressources ;
- la diminution de l'impact sur l'environnement ;
- l'utilisation des nouvelles technologies ;
- le renforcement des liens sociaux ;
- un travail digne, un salaire juste.

2. Circuits courts : consommation locale

Le circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui vise à réduire un maximum, voire à supprimer, les intermédiaires entre producteurs et consommateurs. Les producteurs doivent se trouver à proximité géographique des consommateurs (la distance maximum varie entre 160 et 250 km selon les définitions) et travailler en vente directe¹¹. Les objectifs sont de favoriser la production agricole locale, de donner un prix juste au producteur et de retisser des liens entre consommateurs et producteurs de denrées alimentaires.

Notons en outre que les produits vendus en circuit court sont souvent biologiques, bien qu'ils n'aient pas toujours la certification officielle (en effet, l'obtention du label engendre certains coûts).

¹¹ *La Ruche qui dit Oui !*, [en ligne] <https://laruchequiditoui.fr/fr>, consulté le 13 mai 2016.

L'organisation de la vente en circuit court tente donc de répondre à plusieurs préoccupations actuelles des consommateurs. Premièrement, il y a la préoccupation environnementale. Pourquoi consommer des aliments qui sont produits à l'autre bout du monde et qui parcourent des milliers de kilomètres alors qu'ils pourraient être produits dans notre région ? Ensuite, il y a l'aspect santé. Les citoyens sont désireux de consommer des aliments de qualité, bons pour leur santé et leurs papilles. Il y a, de plus, la volonté de lutter contre une forme d'injustice à l'égard des agriculteurs, qui travaillent beaucoup, mais qui sont obligés de vendre leurs produits à très bas prix, parfois à perte, sur des marchés très compétitifs. Les circuits courts sont aussi l'occasion de renouer un lien social entre personnes d'un même quartier mais aussi entre consommateurs et producteurs. On peut même aller plus loin, au-delà de la question des conditions de subsistance de l'agriculteur, c'est le contact avec la nature, la source de notre alimentation, qui motive les citoyens.

3. Économie circulaire : consommation minimale de nouvelles ressources

Partant du constat que l'impact de notre système économique sur l'environnement est bien trop élevé, la question est de savoir : comment continuer à générer des bénéfices économiques en préservant les ressources dont nous avons besoin ? L'économie circulaire apporte une réponse innovante à cette inévitable question. Son objectif est de « découpler la croissance économique de l'épuisement des ressources naturelles »¹² en mettant en place des stratégies pour consommer un minimum de nouvelles ressources.

Voilà pourquoi la **réparation**, le **réemploi** et le **recyclage** font partie intégrante de ce modèle économique. À chaque étape de la vie d'un produit (ou service), on veille à une **optimisation maximum de l'utilisation des ressources** (en énergie, en matière).¹³

¹² « Qu'est-ce que l'économie circulaire ? », *Institut d'économie circulaire.be*, 28 novembre 2013, [en ligne] http://www.institut-economie-circulaire.fr/Qu-est-ce-que-l-economie-circulaire_a361.html, consulté le 9 mars 2016.

¹³ *Ibidem*.

Les produits de l'économie circulaire sont conçus pour pouvoir être réparés facilement. Ils doivent donc être démontables afin de réutiliser des pièces pour la construction d'autres produits. Ils sont conçus pour avoir une **durée de vie longue**.¹⁴ C'est ce qu'on appelle *l'écoconception*.

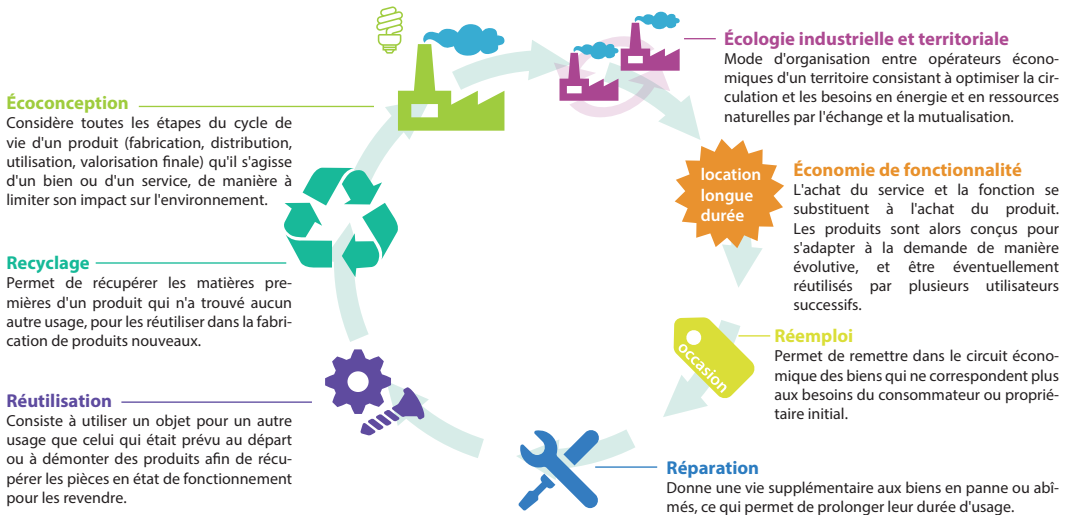
Les éléments ne pouvant pas faire l'objet d'un réemploi doivent pouvoir être un maximum **recyclés**. Les résidus sont réutilisés comme matière première pour de nouveaux produits, ce qui permet à l'économie de fonctionner en circuit fermé (cf. graphique ci-après) et de limiter un maximum l'apport extérieur de nouvelles sources de matières premières.

Ce sont bien **toutes les étapes de la vie d'un produit** qui sont prises en compte dans l'économie circulaire, de la conception au recyclage, en repensant chacune d'entre elles en termes d'optimisation maximale. On est bien loin de l'obsolescence programmée qui pousse les gens à acheter rapidement de nouveaux biens. Le but ici est au contraire de consommer un minimum de nouvelles ressources.

Il s'agit donc bien d'un système qui fonctionne en **circuit fermé**, dans lequel chaque élément est réutilisé. C'est d'ailleurs de cette manière que s'organisent les écosystèmes naturels, source d'inspiration première de ce modèle économique.

¹⁴ *Ibidem*.

Schéma de l'économie circulaire¹⁵



Pour aller plus loin dans la préservation de l'environnement, les produits toxiques sont proscrits et on privilégie un maximum les ressources renouvelables, tant pour l'énergie que pour les matières premières.

Précisons enfin que l'innovation et la créativité sont les moteurs de l'économie circulaire. En effet, en fonction des ressources et besoins locaux, de nouvelles solutions doivent être trouvées pour permettre la mutualisation et l'optimisation de l'utilisation des ressources. Les possibilités d'innovation sont infinies et spécifiques à chaque territoire, secteur économique, service, ou processus de production.

¹⁵ D'après alterre-bourgogne.org, via www.ecosocioconso.com, consulté le 13 mai 2016.

a. Économie circulaire et développement durable

La durabilité des produits comme de l'ensemble du cycle de production fait donc bien partie intégrante du concept d'économie circulaire. Il s'agit en fait d'une « déclinaison opérationnelle aux principes fondateurs du développement durable »¹⁶. Il met en place un modèle économique et social qui « répond aux besoins présents sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs »¹⁷. En d'autres mots, l'économie circulaire vise à créer de la valeur tout « en répondant à l'ensemble des problématiques sociales, économiques et environnementales liées à nos modes de production et de consommation actuels »¹⁸.

b. Les impacts en termes économiques

Avec la mise en place du modèle d'économie circulaire, l'approvisionnement en ressources (matière, énergie, travail) se fait prioritairement à l'échelle locale. Cet aspect implique donc la **création d'emplois** et le **développement de l'économie locale**. Le développement de l'économie circulaire vise un décloisonnement des industries locales, ce qui dynamise fortement le territoire et renforce son attractivité, jusqu'à attirer de nouvelles industries à la recherche de proximité avec des entreprises innovantes.¹⁹

En effet, les entreprises se mettent en réseau à l'échelle locale, **mutualisent leurs infrastructures, leurs services et leurs ressources**. Cela permet aux entreprises de **diminuer leurs coûts**, voire même de bénéficier de sources de revenus additionnelles.²⁰ Améliorer leur efficacité énergétique est aussi un moyen de réaliser d'importantes économies à long terme. Elles ont donc beaucoup à y gagner, d'autant plus que s'approvisionner localement permet de sécuriser et de stabiliser leurs sources de matières premières. En effet, elles sont moins victimes des fluctuations des prix des marchés mondiaux et des risques de pénurie.²¹

¹⁶ « Du concept à la pratique », *Economie circulaire.org*, s.d., [en ligne] <http://www.economie-circulaire.org/economie-circulaire/h/du-concept-a-la-pratique.html#page1:local>, consulté le 27 avril 2016.

¹⁷ Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU (Commission Brundtland), 1987, citée par D. BOURG, A. PAPAUX, *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris : PUF, « Quadrige », 2015.

¹⁸ *Ibidem*.

¹⁹ « Du concept à la pratique », *op. cit.*

²⁰ *Ibidem*.

²¹ *Ibidem*.

L'économie circulaire offre également une réponse au problème des délocalisations et de la désindustrialisation des territoires dans les pays du Nord puisqu'elle implique une utilisation des ressources locales, ce qui a pour effet une création de richesse par et pour les communautés locales.

c. Gestion des déchets

Les matériaux obtenus par le recyclage, s'ils sont traités correctement, deviennent une source de richesse et de matière première importante.

Cependant, l'échelle locale n'est pas forcément la plus intéressante. En effet, pour valoriser au mieux les déchets, il est plus intéressant d'avoir de grands centres de tri qui regroupent les déchets de même type. Le recyclage devient dès lors un « grand réseau de circuits fermés où un pneu ne doit pas forcément redevenir un pneu »²². Cela permettrait une création considérable de richesse à partir des déchets.

C'est pourquoi les entreprises sont en attente d'un développement, à grande échelle, de standards en matière de tri et recyclage des déchets afin de rendre ceux-ci homogènes et donc facilement identifiables et utilisables.²³

d. Les impacts en termes sociaux

Au niveau social, les entreprises favoriseront l'engagement des personnes en situation d'exclusion. De cette manière, la cohésion sociale se renforce. Outre la création de liens sociaux, d'emplois et l'engagement actif des citoyens, les avantages de l'économie circulaire pour ceux-ci sont nombreux. Ils bénéficient de produits de meilleure qualité, qui sont utilisables plus longtemps. Ils font donc des économies à long terme. La traçabilité des produits devient également possible sans compter, dans de nombreux cas, les bénéfices pour leur environnement et leur santé.

²² S. VANDIST, « Économie circulaire : comment en finir avec la pensée linéaire ? », *La couleur de l'argent* (Banque Triodos, n°130, hiver 2016).

²³ *Ibidem*.

4. Économie collaborative : mutualisation des ressources locales

Aussi appelée économie du partage, l'économie collaborative fonctionne selon le principe suivant : il s'agit de vente, don ou échange de services ou d'objets entre particuliers via des plateformes internet. L'idée de base est la réutilisation et la mutualisation des ressources entre particuliers, soit pour réduire ses propres dépenses, soit pour avoir une rentrée d'argent complémentaire. Il est vrai que certains particuliers souhaitent en faire leur seule source de revenu, mais le prix de ce genre de prestation est réduit, ce qui rend la chose difficile.

Les termes d'*économie collaborative* regroupe en fait un grand nombre d'acteurs, aux formes d'organisation très variées.²⁴ Le tableau ci-dessous donne une première idée de classement des principales formes d'économie collaborative en fonction de différents critères, accompagnés de quelques exemples.

Types de systèmes dans l'économie du partage²⁵

	Biens	Services
Don/Gratuité	Donnerie	Couchsurfing, Repair café
Échange/Troc	SEL	SEL
Payant	Ebay, 2ememain.be	Airbnb, Blablacar, Uber

Les points communs entre tous les acteurs de l'économie collaborative sont :

- la participation active des citoyens, lesquels sont ceux qui créent la valeur ;
- le recours de plus en plus important au numérique, en particulier avec les nouvelles plateformes collaboratives, pour mettre les citoyens en lien les uns avec les autres.

Au-delà de ça, les formes de l'économie collaborative sont quasi infinies.

²⁴ G. VANLOQUEREN, *Cinquante nuances de partage : le potentiel transformateur de l'économie collaborative*, Monceau-sur-Sambre : SAW-B, « Analyse », 2014.

²⁵ Colloque cdH sur « *Quelle place pour l'économie du partage dans notre société ?* », 2 février 2016.

a. Quel(s) objectif(s) ?

Une grande distinction que l'on peut faire entre elles réside dans les objectifs poursuivis par les créateurs des plateformes internet axées sur l'économie collaborative. Leur objectif principal est-il de récolter des bénéfices économiques ou plutôt de créer du lien social et de préserver l'environnement ? Les chercheurs qui s'intéressent à ce sujet ne sont d'ailleurs pas tous d'accord entre eux concernant les cas que recouvrent ou non les termes d'*économie collaborative*. En effet, certains considèrent que des plateformes dont le but principal est de faire un maximum de bénéfices financiers, tel que Uber ou Airbnb, ne font pas partie de l'économie dite *de partage*, ils préfèrent parler de *capitalisme de plateforme* (cf. infra). Ceci ne veut pas dire que l'utilisation de ce type de service n'aura pas, in fine, des retombées positives en termes environnemental ou sociétal (Uber peut représenter une solution intéressante en matière de mobilité, et AirBnB peut soutenir le tourisme), mais l'objectif de ces entreprises est celui de toute entreprise classique, contrairement aux autres formes de l'économie dite *collaborative*.

Un trait commun important des systèmes de troc ou de don entre citoyens (que ce soit pour des services ou des biens) ont très souvent une visée :

- **sociale** (recréer du lien entre les habitants d'un même quartier, intégrer les personnes marginalisées...), et ;
- **environnementale** (réutiliser au lieu de jeter et d'acheter du neuf, consommer les ressources locales afin de limiter le transport des marchandises, éviter les produits polluants...).

Ces préoccupations sont à la base du mouvement de l'économie collaborative, née des constats que sont les crises écologique, sociale et économique actuelles (cf. supra). Ce sont les citoyens qui sont à l'origine de ce système. Il met en avant les valeurs qu'ils ont envie de défendre.

Attention cependant, parmi les plateformes payantes, il y a encore divers cas de figure. Leur mode de paiement peut varier : paiement des utilisateurs, dons, publicité, vente de données personnelles de consommateurs... De plus, toutes ne sont pas à ranger dans la même catégorie. Blablacar, par exemple, est une société française (sous-entendu *locale*) qui est effectivement payante, mais les prix sont démocratiques, la marge des gestionnaires de la plateforme n'est pas excessive et la visée écologique et sociale est clairement présente.

Ils favorisent le covoiturage, permettant aux gens de polluer potentiellement moins (puisque'ils n'utilisent pas leur propre voiture), tout en faisant des économies et en rencontrant des gens lors du trajet. Payant ne veut donc pas forcément dire mauvais.

Par ailleurs, les objectifs des particuliers qui utilisent ces nouvelles formes d'économie sont tout aussi divers. Leurs motivations sont essentiellement de cinq ordres.

– Du côté des consommateurs :

1. Certains, n'ayant pas accès aux circuits de consommation classiques, y ont recours en tant que consommateurs, faute de moyens.
2. D'autres y ont recours par idéal, pour favoriser des habitudes de consommation plus en phase avec leurs valeurs.

– Du côté des usagers qui proposent leurs services :

3. Beaucoup cherchent à arrondir leurs fins de mois, quand le service est payant. Certains souhaitent même en faire leur activité principale. Or, des études démontrent qu'il n'est pas facile d'en vivre.²⁶ De plus, le cadre juridique pour réguler ces nouvelles pratiques demande encore à être précisé (cf. infra).
4. D'autres usagers cherchent simplement à mutualiser leurs ressources avec les gens de leur quartier, dans un souci environnemental et par envie de rencontrer leurs voisins.
5. C'est aussi un bon moyen de tester un concept et de se faire connaître pour des entrepreneurs qui souhaitent ouvrir un nouveau business (comme dans le cas de Menu Next Door pour la restauration par exemple).

On le voit, les formes de l'économie collaborative sont multiples et variées !

²⁶ Chr. CHARLOT, interviewé par M. KHELFAÏ, « Économie collaborative », *Le + de Matin Première 2*, RTBF, 17 mai 2016, [en ligne] https://www.rtb.be/lapremiere/emissions_matin-premiere/nos-rubriques/les-de-matin-premiere/article_le-de-matin-premiere-2-economie-collaborative?id=9299722&programId=60, consulté le 12 juillet 2016.

b. Le capitalisme de plate-forme

Ce que certains chercheurs appellent le *capitalisme de plateforme*, c'est le modèle Uber ou Airbnb. Ces sociétés étrangères ont créé une plateforme internet et tirent profit de son utilisation par des citoyens du monde entier. Elles n'ont que très peu d'investissements puisque ces sont les particuliers qui mettent à disposition leurs voitures ou logements pour fournir le service au consommateur. Ces entreprises sont donc des multinationales qui tirent profit des possibilités offertes par Internet et la déterritorialisation des activités économiques qu'il permet. Contrairement aux cas exposés précédemment, et c'est là que se situe la rupture, le but premier des gestionnaires de ces multinationales est le profit. Les préoccupations environnementales et sociales sont totalement absentes de ce genre de projet économique, au même titre que pour toute autre grande industrie classique dans notre modèle économique traditionnel.

Dès lors, la question se pose : peut-on parler d'économie collaborative ? Il s'agit surtout d'une question de définition qui ne met pas encore tout le monde d'accord. L'important est de bien avoir conscience des différences fondamentales entre ce type de plateforme et les autres formes d'économie collaborative, à but non-lucratif, ou en tous cas de manière limitée.

La recherche de profit n'est cependant pas un problème en soi. Ce n'est pas parce que l'objectif premier est le profit que l'activité développée est forcément mauvaise. À partir du moment où une plateforme répond à un besoin, on doit pouvoir ouvrir le débat. Uber peut ainsi apporter des solutions en termes de mobilité à Bruxelles, tandis que Airbnb peut soutenir le tourisme. Imaginons que chaque Bruxellois puisse faire appel à Uber pour ses petites courses en ville tandis qu'il se tournerait vers la location d'une voiture à prix démocratique pour ses longs trajets (par exemple, pour partir en vacances). Les Bruxellois n'auraient plus besoin d'acheter chacun leur voiture. Ça ferait moins de pollution visuelle causée par toutes les voitures garées en double file et ça diminuerait le nombre de places de parking nécessaires. Il faudrait produire moins de véhicules, ce qui serait au final meilleur pour l'environnement.

Ce système tendrait vers **l'économie de la fonctionnalité** : c'est-à-dire encourager les services plutôt que la production de biens, et optimiser l'utilisation des biens produits. C'est un pan de l'économie circulaire.

Le principal défi posé par l'émergence du capitalisme de plateformes relève plutôt des « lignes de fractures »²⁷ qu'il est susceptible d'engendrer :

- « entre l'ancienne et la nouvelle économie : les taxis ou les chaînes hôtelières fortement régulées en termes non seulement de droits et de protections sociaux mais également de normes relatives à la santé et la sécurité, versus de nouveaux compétiteurs occupant une place croissante dans le secteur et profitant de l'absence de régulation pour proposer des tarifs inférieurs »²⁸ ;
- entre « les participants à cette nouvelle forme de capitalisme et les autorités publiques qui voient une partie importante de leur base fiscale potentielle disparaître dans les méandres digitaux de ces plateformes auxquels le fisc n'a pas accès »²⁹.

Ces lignes de fracture résultent pour l'essentiel d'un manque de régulation d'un secteur qui s'est affranchi des anciennes organisations du travail et autres contraintes sociales ou environnementales.³⁰ Aussi, même si certains signes montrent la volonté des autorités de légiférer en la matière – voir à cet égard les initiatives du ministre belge de l'Agenda numérique pour taxer les activités issues de l'économie collaborative³¹ –, force est cependant de reconnaître que **la législation n'est guère adaptée à cette nouvelle forme d'économie et qu'il reste beaucoup à faire si l'on veut que l'État puisse jouer pleinement son rôle de régulateur.**

²⁷ R. LOSKE, cité par E. SZOC, *Du partage à l'enchère : les infortunes de la « Sharing Economy »*, avril 2015, [en ligne] http://www.selfcity.be/uploads/3/8/5/1/38514543/sharingecon_szoc.pdf, consulté le 26 juillet 2016.

²⁸ E. SZOC, *op. cit.*

²⁹ *Ibidem.*

³⁰ V. SEGOND, « Le 'capitalisme de plate-forme' s'affranchit de toute contrainte », *Le Monde*, 18 octobre 2015, [en ligne] http://www.lemonde.fr/economie-francaise/article/2015/10/18/travail-le-capitalisme-de-plate-forme-s-affranchit-de-toute-contrainte_4791887_1656968.html, consulté le 26 juillet 2016.

³¹ « Un régime fiscal favorable pour l'économie collaborative (sauf Airbnb) jusqu'à 5.000 euros », *LaLibre.be*, 12 mai 2016, [en ligne] <http://www.lalibre.be/economie/digital/un-regime-fiscal-favorable-pour-l-economie-collaborative-sauf-airbnb-jusqu-a-5-000-euros-573404b035708ea2d568eef0>, consulté le 12 juillet 2016. « Taux d'imposition simple pour l'économie collaborative », *brusselsthplacetobe.be*, 2 août 2016 [en ligne] <http://www.brusselsthplacetobe.be/taux-dimposition-simple-pour-leconomie-collaborative/>, consulté le 10 octobre 2016.

c. De la possession à l'usage : l'économie de la fonctionnalité

Toujours dans l'idée de la **mutualisation des ressources**, de plus en plus de sociétés innovent en proposant de vendre un **service de location (ou d'usage) plutôt que de vendre** les objets eux-mêmes. Il s'agit de limiter les dérives du **modèle économique basé exclusivement sur la propriété privée**³² pour passer à un autre mode de consommation où celle-ci n'est plus synonyme de propriété mais bien d'usage.³³

Exemples : « acheter de la lumière plutôt que des lampes » avec la société Pay-per-Lux ou « payer pour un abonnement à un service de lavage plutôt qu'acheter les machines à laver »³⁴, comme le fait la start-up Bundles.

Pour les citoyens, les avantages sont nombreux : il n'y a plus de problème d'entretien, de stockage, de réparation, d'encombrement à la fin de la vie du bien.³⁵ Il n'est plus nécessaire d'avancer une somme d'argent importante en un coup pour acheter un objet, celui-ci est loué en fonction des besoins de chacun. Si l'utilisation de ces objets/services est très occasionnelle, ça constitue aussi une réduction importante du coût final pour le consommateur.

Pour **l'entreprise**, cela permet de **fidéliser sa clientèle**³⁶ et de **rentabiliser un maximum son matériel**. Il s'agit d'un modèle **win-win** et en plus, l'impact sur l'environnement est moindre puisque le matériel est rentabilisé un maximum. On évite le gaspillage de ressources et d'énergie ! L'intérêt fondamental de l'économie de la fonctionnalité est de lutter naturellement contre l'obsolescence programmée.

Cette nouvelle forme d'économie est bien en phase avec les mutations actuelles afin de répondre à la crise environnementale en consommant moins. Mais c'est aussi un moyen de réduire les coûts et d'être plus flexible dans son mode de consommation.

³² X. MARTIN, « Station de lavage pour contenants alimentaires réutilisables », *Economie circulaire.org*, 31 mars 2016, [en ligne] <http://www.economiecirculaire.org/initiative/h/station-de-lavage-pour-contenants-alimentaires-reutilisables.html>, consulté le 13 mai 2016.

³³ « Du concept à la pratique », *op. cit.*

³⁴ S. VANDIST, *op. cit.*

³⁵ « Du concept à la pratique », *op. cit.*

³⁶ *Ibidem.*

III. LA SOCIÉTÉ CIVILE COMME MOTEUR

On le voit, les citoyens sont à la base des changements dans notre économie. Ils sont le moteur des mutations que nous constatons et ils sont de plus en plus nombreux à reprendre le pouvoir sur la manière de consommer.

En effet, pour que les préoccupations environnementales et sociales soient prises en compte par les entreprises, les citoyens ont un rôle important à jouer en tant que consommateurs. Il s'agit d'opter pour des choix de consommation responsable, de devenir *consom'acteur* afin d'envoyer un signal clair aux entreprises pour qu'elles adaptent leurs pratiques.

Par ailleurs, de nouveaux gestes sont à intégrer dans le quotidien de chacun pour participer à ces nouvelles formes d'économie : trier les déchets pour qu'ils puissent être réutilisés facilement, réparer les objets qui sont cassés afin de prolonger leur durée de vie, emprunter et prêter des objets à ses voisins afin de diminuer la consommation de nouveaux biens...

IV. ET LA POLITIQUE DANS TOUT CELA ?

Comme nous l'avons vu, le mouvement pour un changement dans notre économie vient de la société civile qui, grâce aux nouvelles technologies et à cause des crises économiques, sociales et environnementales, s'adapte.

Mais nous l'avons vu aussi, le cadre législatif n'est pas adapté à ces nouvelles pratiques, ce qui comporte des risques pour la sécurité des usagers, provoque de la concurrence déloyale et prive l'État de recettes fiscales non négligeables. Que les pouvoirs publics prennent ce dossier à bras le corps pour adapter les règles et trouver des solutions innovantes en la matière est donc devenu une nécessité, et même une urgence.

Par ailleurs, le rôle premier des politiques est d'avoir une vision pour l'avenir de leur région. Leur rôle est d'encourager certains comportements plutôt que d'autres. En d'autres mots, la question est d'imaginer par quels moyens les pouvoirs publics pourraient soutenir au mieux les initiatives citoyennes qui ont une réelle plus-value sociale et environnementale.

1. Un vide juridique à combler

Le développement de nouvelles formes d'économie amène plusieurs bouleversements sur le marché du travail auxquels il devient urgent de s'adapter : pertes, modifications, délocalisations. Avec une application comme taskrabbit par exemple, il est possible qu'une personne à l'autre bout du monde réalise des tâches administratives à votre place contre rémunération. Après la délocalisation des productions industrielles, c'est la délocalisation des services qui explose actuellement, avec les nouvelles possibilités qu'offre le numérique.

Vu la concurrence qui est créée par rapport aux emplois traditionnels (taxis, hôtellerie, restauration...), ces nouvelles activités, créatrices d'emplois (souvent complémentaires), vont également engendrer des pertes d'emploi ou une profonde modification de ceux-ci. Pour éviter une concurrence déloyale, il est nécessaire d'encadrer les activités de l'économie collaborative pour qu'elles contribuent à leur juste part, via l'impôt, au système de redistribution et qu'elles offrent des garanties en termes de sécurité pour les consommateurs et prestataires de services. Il n'y a, en effet, dans certains cas, pas de véritable relation entre l'employeur et l'employé, ce qui comporte des risques pour ce dernier.

Les pouvoirs publics doivent donc adapter la législation pour que tous soient soumis aux mêmes règles fiscales, de manière neutre. La question est de savoir où se situe la limite entre revenu complémentaire et revenu principal. Les deux cas de figure doivent-ils être soumis aux mêmes règles ? Les règles doivent-elles être plus souples pour les revenus complémentaires et plus strictes dans le cas d'une activité principale ? Les travailleurs de ces nouvelles formes d'économie ont-ils droit à une pension ? Toutes ces questions doivent être tranchées par les pouvoirs compétents. Le ministre de l'Agenda numérique actuel, Alexander De Croo, est en charge de ce dossier et y travaille activement.

Une des conséquences de la révolution numérique est la suppression de la notion de frontière. On parle de « déterritorialisation »³⁷ de l'économie pour

³⁷ M. DE NANTEUIL, Colloque cdH sur « *Quelle place pour l'économie du partage dans notre société ?* », 2 février 2016.

toute une série de services qui ne nécessitent pas de bien matériel.³⁸ Dès lors, « comment réguler une économie sans frontières »³⁹ ? Voici une autre question à traiter. Elle nécessitera une concertation entre les États.⁴⁰

Par ailleurs, pour tous les gens qui n'auront pas pu tirer profit de ces mutations profondes de l'économie, qui vont peut-être perdre leur travail et se retrouver avec une formation inadaptée au nouveau marché du travail, il faut aussi trouver des solutions. La piste de l'allocation universelle est fréquemment avancée par certains et peut constituer un sujet de réflexion intéressant.⁴¹ La difficulté sera de créer un système qui permette à la fois de la flexibilité et des garanties au niveau social, pour éviter qu'une partie de la population ne tombe dans la précarité. Le débat est ouvert.

2. Encourager les formes d'économie nouvelle en faveur de l'environnement et de l'humain

Le rôle des pouvoirs publics est de donner des incitants, de réglementer et de punir afin d'atteindre des objectifs de préservation de l'environnement et des droits sociaux dans notre société.

- En matière d'incitants, les pouvoirs publics peuvent encourager les entreprises à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement : favoriser les transports publics plutôt que les voitures de société, utiliser du papier recyclé, favoriser une alimentation locale, isoler les bâtiments...

³⁸ Notons à cet égard qu'il faut opérer une distinction entre les économies de plateformes délocalisables (Taskrabbit, Facebook) et celles avec un ancrage local, comme Uber. Avec Uber, l'emploi reste local. Ce n'est pas un Indien qui va prendre l'avion pour venir passer la nuit à conduire un Uber. » Sur les différentes catégories d'acteurs de l'économie de plateforme, lire M. BAUWENS, J. LIEVEN, *Sauver le monde : vers une économie post-capitaliste avec le peer-to-peer*, Paris : Les liens qui libèrent, 2015.

³⁹ Colloque cdH sur « *Quelle place pour l'économie du partage dans notre société ?* », 2 février 2016.

⁴⁰ V. BIEBEL, Colloque cdH sur « *Quelle place pour l'économie du partage dans notre société ?* », 2 février 2016.

⁴¹ Lire à cet égard N. BERGER, *Allocation universelle. Un rêve éveillé*, Bruxelles : CPCP, « Au Quotidien », juillet 2014, [en ligne] <http://www.cpcp.be/etudes-et-prospectives/collection-au-quotidien/allocation-universelle>.

- Concernant la réglementation, il appartient aux États de décider des normes en matière de standards sociaux et environnementaux qu'ils souhaitent voir appliquer : imposer des contenants biodégradables, sans produits chimiques nocifs, produits dans des conditions respectueuses de l'environnement, imposer une garantie plus longue pour les produits manufacturés afin de lutter contre l'obsolescence programmée, exiger des conditions de travail décentes pour les travailleurs étrangers...
- Taxer de manière conséquente les entreprises qui ne respectent pas ces normes environnementales et sociales afin qu'elles soient pénalisées sur le plan économique. Le prix doit refléter l'impact du produit sur la planète. Comme le dit Vandana Shiva, « low cost for the planet, low cost for the people »⁴². Par exemple, il est nécessaire de taxer davantage le transport de marchandises afin de favoriser les transports les moins polluants (mer, rail), comme c'est le cas avec la taxe kilométrique pour les poids lourds en Wallonie. C'est aussi un bon moyen de favoriser les circuits courts et de cette manière lutter contre les délocalisations.

Le mouvement est lancé en Belgique mais les prises de positions claires des pouvoirs publics sont encore trop peu nombreuses, éparpillées et parfois contradictoires. Il faut du courage politique et une vision d'avenir pour prendre des décisions fortes afin d'accompagner au mieux les mutations dans notre économie.

⁴² VANDANA SHIVA, citée par N. COSTE, M. DE LA MÉNARDIÈRE, *En quête de sens*, France : Kamea Meah Films, janvier 2015.

CONCLUSION

Face aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux auxquels nous sommes confrontés actuellement, nous ne pouvons pas rester les bras croisés. Notre système économique dominant actuel a bien fonctionné durant un temps et a permis d'augmenter considérablement le niveau de vie d'une partie de la population mondiale.

Mais ce modèle montre aujourd'hui ses limites et doit être adapté. En tant que consommateurs, nous avons tous notre rôle à jouer. Nous pouvons décider d'influencer l'évolution de l'économie par nos choix de consommation. Cela demande évidemment quelques efforts car il faut changer ses habitudes, parfois investir un peu plus de temps au début pour trouver des alternatives, mais c'est possible ! De plus en plus d'entreprises décident de prendre en compte les aspects environnementaux et sociaux dans leur activité économique. Soutenons-les afin d'inciter leurs concurrents à leur emboîter le pas.

Les pouvoirs publics ont également leur rôle à jouer pour un virage économique réussi et duquel l'Europe sortira gagnante. Cet accompagnement des mutations économiques doit se faire de manière concertée entre les différents niveaux de pouvoirs. Ceci, on le sait, constitue en soi un réel défi pour notre pays. Ce n'est pourtant qu'une première étape car la concertation est aussi nécessaire au niveau européen.

L'innovation est la clé pour répondre aux défis des mutations économiques que nous vivons actuellement. Tout reste à écrire et chacun peut y participer.

POUR ALLER PLUS LOIN...

- BAUWENS M., LIEVEN J., *Sauver le monde : vers une économie post-capitaliste avec le peer-to-peer*, Paris : Les liens qui libèrent, 2015.
- COURTOIS G., *L'économie collaborative - Révolution du partage ou ultime ruse du capitalisme ?*, Bruxelles : CPCP, « Au Quotidien », octobre 2015.
- DELITTE G., *L'économie circulaire. Un second souffle pour un modèle économique à recycler ?*, Bruxelles : CPCP, « Au Quotidien », août 2015.
- IDE J., « L'intelligence collective de l'économie collaborative », *Brussels Perspectives*. Rapport d'activité 2016, Bruxelles : BECI, 2016, p. 14-15.
- KITANTOU J.-Y., *Le numérique, une révolution industrielle en marche*, Bruxelles : CPCP, « Au Quotidien », octobre 2016.

Auteure : Éliane Rome

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Uber, Airbnb, Blablacar, Repair café, Menu Next Door... Tous ces concepts nous sont désormais familiers mais n'existent que depuis quelques années, voire quelques mois. Ces quelques exemples illustrent bien la mutation qu'est en train de vivre notre économie...



Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Églises, 45 – 1000 Bruxelles
02 238 01 00 – info@cpcp.be